

Sujet : TR: PC 05147421k0015 SAS URBA 358 (PV Saint Brice Courcelles)

De : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Date : 11/02/2022 à 14:13

Pour : "geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr" <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Votre projet photovoltaïque sur le territoire de la commune de Saint-Brice-Courcelles transmis par courrier en date du 11 février 2022, ne présente pas une gêne avérée pour les armées.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Enfin, en ce qui concerne les immeubles militaires et les servitudes d'utilité public relevant du ministère des armées, votre projet ayant une hauteur inférieure à 50 mètres, vous devez également recueillir l'avis de l'État-major de la zone de défense de Metz - BSI/Section Domaine - 1 boulevard Clémenceau - CS 30001 - 57044 Metz Cedex 1.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Adjudant-Chef MATHIEU Bruno
Sous-Direction Régionale de la Circulation Aérienne Militaire Nord
Division Environnement Aéronautique
DSAE/DIRCAM/SDRCAM-NORD/DEA
Base aérienne 705 - Cinq Mars la Pile - RD 910
37076 TOURS CEDEX 02
Tél : 0245341487 / PNIA : 862271487
bruno.mathieu@intradef.gouv.fr

Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire
Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire nord

-----Message d'origine-----

De : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 11 février 2022 13:49

À : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Cc : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Objet : PC 05147421k0015 SAS URBA 358 (PV Saint Brice Courcelles)

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en pièce jointe un dossier de demande de permis de construire référencé n° 05147421K0015 déposé par la SAS URBA 358 pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol Lieu-dit Les Coides à Saint Brice Courcelles (51370) afin de recueillir votre avis.

Vous pouvez me transmettre votre avis ainsi qu'à Madame Sandra STEVANCE, responsable de la cellule, par retour de mail.

Cordialement,

Géraldine CANDUZZI
Référente ADS
Tél : 03 26 70 80 11

Direction Départementale des Territoires de la Marne Service urbanisme Cellule autorisations et fiscalités de l'urbanisme Pôle application du droit des sols
40 boulevard Anatole France - CS 60554
51037 CHALONS EN CHAMPAGNE

— Pièces jointes :

Cerfa 16017-02.pdf	820 Ko
annexe1-plan_elevation.pdf	5,1 Mo
annexe2-cartographie.pdf	240 Ko
Consultation DCAM.pdf	41,0 Ko